



EXTRAIT DE PROCES-VERBAL

Du Conseil Communal de Rolle

Présidence: M. Christian Hay, Président

Séance ordinaire du **5 septembre 2017**

Considérant que le préavis municipal N° 21 concernant:

Arrêté d'imposition pour l'année 2018

a été porté régulièrement à l'ordre du jour

LE CONSEIL COMMUNAL DE ROLLE

- vu le préavis de la municipalité du 14 juillet 2017
- entendu le rapport de la commission permanente des finances chargée d'étudier cet objet

Décide

D'adopter l'arrêté d'imposition pour l'année 2018 tel que présenté, fixant le taux d'imposition de la Commune à 59,5%.

Ainsi délibéré en séance ordinaire du 5 septembre 2017.

Le Président

Christian Hay



La Secrétaire

Violaine Cherpillod